

L'Adresse—M. Schellenberger

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir formuler certaines observations, au nom de mes électeurs de Wetaskiwin, dans le cadre du débat sur l'Adresse. C'est avec grande joie que je représente, depuis 11 ans, les citoyens de la circonscription de Wetaskiwin qui ont un bon esprit d'entreprise et sont prêts à travailler d'arrache-pied pour garantir leur propre sécurité et celle de leur famille et s'assurer un avenir prometteur en Alberta.

La majeure partie de la circonscription de Wetaskiwin dépend de l'agriculture, du pétrole et du gaz. Elle compte un secteur pétrolier et gazier conventionnel d'importance et nombre de ses citoyens travaillent dans de petites entreprises situées dans la circonscription ou dans les villes voisines de Red Deer et d'Edmonton.

Par suite de ce discours du trône, nous aimerions pouvoir croire que nous entamons un nouveau chapitre de l'histoire du pays, que de nouvelles idées présideront aux destinées du Canada au cours de la prochaine année. Le dernier discours du trône avait été prononcé il y a quatre ans. Comme on en présente en principe un tous les ans ou tous les ans et demi, ce dernier aurait dû être formidable!

Ce discours aurait dû contenir un plan d'action pour que les députés sachent ce que l'avenir réserve à leur circonscription et à leur pays. Le discours du trône devrait établir le menu législatif de la Chambre des communes et du Sénat pour l'année à venir. Mes collègues et moi tiendrons à parler des mesures annoncées dans ce discours prononcé il y a quelques jours.

Depuis que je siège à la Chambre, j'ai observé le gouvernement actuel à l'œuvre durant 11 ans sauf pour une interruption de quelques mois. Il faut reconnaître que la façon dont le premier ministre (M. Trudeau) s'est comporté a causé de grandes difficultés dans le pays. Le premier ministre a toujours cru que c'est par la confrontation qu'il devrait imposer sa volonté et ses idées au pays. Il a rejeté la voie du compromis. Le premier ministre et, bien entendu, les membres du cabinet ne discutent avec les syndicats, les entreprises, les gouvernements provinciaux et autres gouvernements au Canada que si ceux-ci sont d'accord avec lui. Qu'en est-il résulté au pays?

Peut-être, monsieur le Président, pourriez-vous considérer la situation selon mon point de vue de représentant d'une circonscription de l'Ouest. Vous seriez ainsi vraiment en mesure de comprendre ce qui est arrivé et les répercussions qu'ont eues les divers discours du trône. Nous avons vu d'excellents exemples de ce style de gouvernement au cours de la dernière session. Nous avons étudié le projet initial de Constitution que le premier ministre comptait faire adopter de force à la Chambre malgré les objections des régions. Le Programme énergétique national a été une catastrophe pour les travailleurs de ma circonscription. Aucune consultation n'a précédé l'imposition de ce programme si désastreux pour l'ensemble du pays. Les jeunes ne peuvent plus travailler dans un secteur d'activités qui avait fait la prospérité de leurs pères. Les capitaux ont fui notre pays et les tours de forage ont été abandonnées ou expédiées aux États-Unis.

● (1700)

Non seulement on a imposé le rachat obligatoire mais il y avait aussi l'AEIE qui laissait sortir du pays le capital dont

nous avons tellement besoin. Les investisseurs refusent de prendre des risques, compte tenu des mesures prises par le gouvernement. Il y a toujours de l'avenir dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada, surtout dans l'Ouest, mais cet avenir reste à faire et rien dans le discours du trône ne nous garantit que cela soit proche. Avec l'argent nécessaire pour forer un seul puits sous la mer ou dans les territoires du Nord, on pourrait en forer une vingtaine et donner du travail à 20 fois plus de travailleurs dans le mode d'activités conventionnel. Ce programme n'a fait que ruiner cette industrie; dernièrement cependant des lueurs d'espoir sont apparues à l'horizon.

Dans le domaine agricole, en dépit de l'opposition spontanée et vigoureuse des régions, Canagrex a été imposée de force par le gouvernement. Le tarif du Nid-de-Corbeau existait depuis un siècle. Aujourd'hui les céréaliers s'attendent à de fortes augmentations de leurs frais de production et de transport, et pourtant ils ne recevront que les prix payés en 1970 pour leur récolte. Cette façon de gouverner n'a rien donné au Canada. Peu de compromis, seulement de l'affrontement. Si la Chambre des communes voulait protester, c'en serait fait de ses pouvoirs. Au fil des ans, ce sont les bureaucrates et non les parlementaires qui ont été amenés à gouverner et à prendre des décisions sur des questions qui concernaient ces derniers.

On a de moins en moins d'occasions d'examiner les dépenses gouvernementales. Les rapports du vérificateur général dénoncent le gaspillage, et au cours de la dernière session, l'escalade des déficits a été ininterrompue. Les ministres ne font plus de déclarations à la Chambre. Ils se contentent de s'adresser à la presse et les députés n'ont plus l'occasion de contester ou d'examiner les programmes. Le Parlement n'a cessé de perdre de l'importance parce qu'il gêne le premier ministre et ses collègues qui veulent diriger le pays à leur guise.

Le vérificateur général a aussi signalé l'apparition d'une sorte de sous-gouvernement qui échappe au contrôle des parlementaires, celui des sociétés de la Couronne. Nombre d'entre elles se sont immiscées dans des domaines qui auraient dû être réservés au secteur privé. A mon avis, il n'y a lieu d'établir des sociétés d'État que si la nation désire obtenir des services que le secteur privé n'offre pas. Ce n'est pas ce qui s'est produit dernièrement, dans le cas de Petro-Canada, par exemple.

La seule réussite dont peut se targuer la Chambre des communes, est le recours aux comités spéciaux et aux groupes d'étude formés de députés de tous les partis. Des femmes et des hommes remarquables ont travaillé en harmonie au lieu de s'opposer, pour finalement présenter des rapports qui ont permis de surmonter certains des problèmes du pays. J'espère que le gouvernement fera bon usage des rapports qui ont été déposés ces derniers mois, de celui qui sera présenté demain sur les pensions et de celui qui vient d'être déposé sur l'autonomie politique des Indiens. Et d'autres seront soumis, que le gouvernement aurait avantage à utiliser. Au cours des derniers jours de ce Parlement ne vaudrait-il pas mieux rechercher la collaboration plutôt que la confrontation, contrairement à ce que le premier ministre a pris l'habitude de faire depuis qu'il a pris le pouvoir en 1968?